

quatre chefs : — A. *Vertiges liés à une altération des centres nerveux ou d'organes plus ou moins éloignés* ; — B. *Vertiges par altération du sang* ; — C. *Vertiges dans les névroses* ; — D. *Vertiges nerveux, c'est-à-dire se produisant à l'état physiologique dans des conditions déterminées.*

A. VERTIGES PAR LÉSIONS DE L'ENCÉPHALE OU D'AUTRES ORGANES. — Le vertige peut s'observer dans la plupart des maladies organiques de cerveau, mais il s'y rencontre avec une fréquence très inégale : il est habituel dans la *thrombose des petites artères cérébrales* (thrombose fréquente chez les gens âgés) et il peut précéder de plusieurs années les autres symptômes de ramollissement ; il est tout aussi habituel dans les cas de *tumeur cérébrale*, dont il constitue, avec la céphalalgie, un des premiers symptômes ; il se rencontre aussi, mais plus rarement, dans les *hémorrhagies cérébrales*, les *pachyméningites*, la *méningo-encéphalite diffuse* des aliénés ; enfin on a depuis longtemps signalé sa fréquence dans les *maladies du cervelet*.

On peut rencontrer aussi du vertige chez des malades atteints d'*affections médullaires* et particulièrement d'*ataxie locomotrice* (Marie et Walleton), de *sclérose en plaques* (Charcot).

Les organes, autres que les centres nerveux, dont les lésions s'accompagnent fréquemment de vertiges, sont les lésions de l'estomac et de l'intestin, de l'œil et de l'oreille.

Les *dyspepsies* donnent souvent lieu à des vertiges sur lesquels Trousseau a surtout appelé l'attention et qu'il a désignés sous le nom de *vertigo a stomacho læso*. Ces vertiges se produisent : soit lorsque l'estomac est vide, et ils ressemblent aux vertiges de l'inanition ; soit lorsque l'estomac est surchargé, et M. Bouchard les a fréquemment observés dans la dilatation de l'estomac¹. — Les *vers intestinaux* déterminent parfois, par action réflexe, des convulsions et des vertiges, circonstance

1. D'après Lancereaux, ils se produiraient alors un certain temps après le repas, vers la fin de la digestion ; ils apparaîtraient ou seraient plus pénibles quand le malade lève les yeux pour regarder en haut ; ils tiendraient à un rétrécissement spasmodique des artères encéphaliques et notamment du tronc basilaire.

qu'il faut bien connaître, car elle est pour la thérapeutique une indication capitale¹.

Un certain nombre de *maladies de l'œil* (diplopie, glaucome) donnent lieu à des vertiges, mais c'est surtout la vue de certains objets qui provoque cet état, ainsi que nous allons le dire dans un instant. — Certaines *maladies de l'oreille* sont très remarquables par les vertiges qu'elles provoquent. L'expérimentation physiologique apprend que le vertige accompagne toute augmentation de pression du liquide intra-labyrinthique ; or, cette augmentation de pression peut se rencontrer dans les lésions diverses de l'appareil auditif, mais elle est surtout remarquable dans la maladie de Ménière².

B. VERTIGES PAR ALTÉRATION DU SANG. — Les altérations du sang déterminent fréquemment des vertiges. Ils se rencontrent dans l'*anémie*, la *chlorose*, dans les *états cachectiques* et dans la convalescence des maladies graves qui ont profondément débilité l'organisme.

A côté du vertige anémique, il convient de placer le vertige congestif que l'on observe chez les *gens pléthoriques*, à la suite de la suppression d'hémorrhagies habituelles, d'insolations, etc.³.

La *congestion cérébrale* a été de tout temps regardée comme une cause fréquente de vertige. Cependant Trousseau a voulu diminuer son importance relativement à la production du vertige, et, d'après Vulpian, le vertige est bien plus ordinaire dans les états congestifs par stase veineuse de l'encéphale (stases très fréquentes dans les affections cardiaques) que dans les congestions actives du cerveau.

1. Les vertiges de l'estomac présenteraient pour caractère distinctif de ne jamais faire perdre au malade la conscience de ce qui lui arrive.

2. Maladie caractérisée par des vertiges et une perte de connaissance, se produisant tout à coup chez un individu plein de santé. — Cet état, qui ressemble à une attaque d'apoplexie, dure quelques minutes, quelques jours, puis le malade revient à lui en conservant une surdité plus ou moins complète.

3. Trousseau et Guéneau de Mussy ont signalé la fréquence du vertige chez les goutteux.

Les vertiges se rencontrent dans la plupart des *intoxications* : empoisonnement par le tabac, l'alcool, les solanées vireuses, les narcotiques, etc. On peut l'observer aussi après l'administration de divers médicaments tels que la quinine, le salicylate de soude, etc.

C. VERTIGES DANS LES NÉVROSES. — Le vertige se rencontre dans l'*épilepsie*, dont il constitue une forme ¹. Le malade est pris d'un étourdissement soudain : il tombe ou bien il a le temps de s'asseoir ; parfois, obéissant à une impulsion motrice irrésistible, il se précipite en avant, tourne sur lui-même et tombe étourdi ; il a perdu la notion des objets extérieurs, il présente une immobilité à peine troublée par quelques grimaces, quelques soubresauts ; cet état ne dure que quelques instants, le malade se relève et n'a souvent conservé aucun souvenir de ce qui lui est arrivé.

Le vertige est fréquent chez les *aliénés*, plus rare dans l'hystérie.

Il s'observe chez certains névropathes sous forme d'*agoraphobie* ou peur des espaces.

D. VERTIGE NERVEUX. — On désigne sous ce nom le vertige qui se produit, à l'état physiologique, dans plusieurs circonstances déterminées, lorsque, par exemple, on regarde d'un lieu élevé, quand on tourne rapidement sur soi-même, ou qu'on fixe des objets soumis à un mouvement de rotation rapide ; le mal de mer s'accompagne d'un vertige dont la cause n'est pas encore élucidée.

SYNCOPE (σύμ, avec ; κοπή, coupure).

DÉFAILLANCES. — LIPOTHYMIES (λείπω, je laisse ; θυμός, esprit).

La défaillance, la lipothymie et la syncope ne sont que les différents degrés d'un même état morbide ; liées aux-mêmes causes, se rencontrant dans les mêmes circonstances, produi-

¹. Le petit mal se présente sous deux formes : l'une désignée sous le nom de vertige, l'autre sous celui d'absence.

tes par le même mécanisme, elles ne présentent entre elles que des différences d'intensité.

Cet état morbide (que pour la facilité de l'exposition nous désignerons sous le nom de syncope) consiste en une suspension plus ou moins complète du sentiment, du mouvement, de la circulation et de la respiration.

Cette suspension est-elle très imparfaite, il y a seulement *défaillance* ; est-elle presque complète, il y a *syncope* ; la *lipothymie* représente le degré intermédiaire.

Description. — La syncope survient brusquement ou elle est précédée pendant quelques instants de malaise, d'anxiété, de tintements d'oreilles, d'obnubilation de la vue, de vertiges, de nausées, etc. La face pâlit, se couvre d'une sueur visqueuse, les lèvres se décolorent, la station est difficile (ce n'est encore là qu'une *défaillance* ou une *lipothymie*). Mais bientôt la perte de connaissance est complète : l'individu tombe, sa respiration s'arrête, son pouls cesse de battre, le choc du cœur est inappréciable, ses bruits sont très faibles ou ne peuvent même être entendus, l'individu est dans un état de mort apparente ¹.

La syncope qui ne se termine pas par la mort ne se prolonge guère au delà de quelques secondes ou, au plus, de quelques minutes, puis elle se dissipe graduellement, les battements du cœur reparaissent d'abord peu accusés, puis plus accentués, la respiration se rétablit, les yeux s'ouvrent, la face se colore, les idées d'abord un peu vagues reprennent leur netteté, le malade se sent brisé, courbaturé.

La syncope peut se reproduire presque immédiatement ou à des intervalles plus ou moins longs ; dans d'autres cas, elle

¹. Il y a un point qui a été vivement discuté. Dans la syncope, les battements du cœur sont-ils complètement suspendus ou sont-ils beaucoup plus rares et beaucoup plus faibles ? Cette dernière opinion est la plus acceptée ; mais on ne doit pas oublier que Parrot a cité des cas de syncope avec retour à la vie, dans lesquels l'auscultation la plus minutieuse n'a pu faire entendre le moindre bruit du cœur, pendant un temps plus ou moins long.